



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
15 décembre 2009
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 15 octobre 2009, à 10 heures.

Président : M. García González (Vice-président)..... (El Salvador)

Sommaire

Point 52 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

09-56140 (F)



En l'absence de M. Park-In-kook (République de Corée), M. García González (El Salvador), Vice-président, assume la présidence

La séance est ouverte à 10 h 10

Point 52 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (A/64/322, A/64/377, A/64/189, A/64/76-E/2009/60 et A/64/373)

1. **M. Trepelkov** (Directeur par intérim du Bureau pour le financement du développement au Département des affaires économiques et sociales) présente le rapport du Secrétaire général sur le suivi et la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement (A/64/322), ainsi que le rapport intérimaire du Secrétaire général sur les sources innovantes de financement du développement (A/64/189) et la Note du Secrétaire général sur le Projet d'organisation des travaux du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (A/64/377); M. Trepelkov souligne les points les plus importants de ces différents textes.

2. **M. Kleib** (Indonésie), qui s'exprime au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – laquelle s'est associée à la position du Groupe des 77 + la Chine –, déclare que la Conférence de haut niveau de juin 2009 sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement a montré l'importance, pour la communauté internationale, du suivi du Consensus de Monterrey. La résolution du Conseil économique et social sur un processus intergouvernemental intégré, renforcé et plus efficace en ce qui concerne le suivi du financement du développement va permettre de renforcer le rôle des Nations Unies dans ce processus. Il faut tirer des enseignements à long terme de la crise dans les six grands domaines thématiques du Consensus de Monterrey. L'instabilité des flux financiers doit être réduite, le protectionnisme doit être évité et l'Aide publique au développement (APD) doit être augmentée afin d'atteindre l'objectif fixé – à savoir une aide représentant 0,7% du Produit national brut (PNB). En outre, un plus grand nombre de pays devrait pouvoir bénéficier du processus d'allègement de la dette, et pouvoir s'exprimer dans le cadre de la prise de décisions économiques au niveau mondial.

3. **M. Kleib** ajoute que le financement du développement mondial dépend avant tout d'un système économique mondial sain. Les priorités devraient être les suivantes : réforme de l'organisation financière et économique mondiale, partenariats mondiaux en vue de faciliter la mobilisation de ressources, et mise en œuvre, au niveau national, des politiques macroéconomiques qui s'imposent. Lors de leur quatorzième sommet, qui s'est tenu à Cha'Am/Hua Hin, en Thaïlande, les 28 février et 1er mars 2009, les dirigeants de l'ASEAN ont affirmé leur engagement dans le sens de dépenses favorisant la croissance, d'un accès facile au crédit et d'une libre circulation des biens et services; les dirigeants de l'ASEAN ont également demandé une coopération accrue et des réformes plus audacieuses afin que le système financier international retrouve stabilité et justice. Dans ce contexte, un mécanisme de coordination au niveau des Nations Unies serait souhaitable.

4. **M^{me} Bethel** (Bahamas), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) – laquelle s'est également associée à la position du Groupe des 77 + la Chine –, déclare que la crise financière mondiale et le recul de l'Aide publique au développement ont des effets très négatifs sur les pays en développement. La baisse des revenus liés au tourisme et aux exportations, mais aussi celles des fonds envoyés par les émigrés et des investissements étrangers ralentissent l'intégration des États membres de la CARICOM à l'économie mondiale. La CARICOM s'est félicitée des discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil économique et social sur le renforcement de la collaboration et de la coopération entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods; la CARICOM définira sa position sur une nouvelle organisation institutionnelle lors du Dialogue de haut niveau de 2009 sur le financement du développement. M^{me} Bethel ajoute que, dans l'immédiat, il conviendrait de moderniser le Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale – comme le recommande la Déclaration de Doha de 2008.

5. **M^{me} Rovirosa** (Mexique), qui s'exprime au nom du Groupe de Rio, déclare que les effets que peuvent avoir, sur les pays les plus pauvres, la baisse des flux financiers, les prix des produits de base, et la baisse des sommes envoyées par les expatriés rendent d'autant plus importante l'approche transversale des six domaines majeurs du Consensus de Monterrey. La

Déclaration de Doha a certes été une avancée positive, mais elle n'a pas permis de renforcer suffisamment le mécanisme de suivi du financement du développement. La déléguée mexicaine demande instamment une mise en œuvre rapide des recommandations du Conseil économique et social sur le renforcement du processus intergouvernemental à acteurs multiples, et elle espère une participation suffisamment importante au Dialogue de haut niveau, en novembre 2009. Ce qui est nécessaire, ce sont plutôt des réformes de fond qu'une réforme purement procédurale.

6. M^{me} Rovisora ajoute que certains États membres du Groupe de Rio ont été des pionniers en ce qui concerne le nouvel esprit de partenariat entre pays développés et pays en développement – évoqué par le Secrétaire général dans son rapport intérimaire sur les sources innovantes du financement du développement (A/64/189). Il est essentiel que des instances autres que les gouvernements participent très largement à ce processus si l'on veut résoudre les problèmes posés par un marché qui n'a pas réussi à prendre en compte les retours sur investissement à long terme. Dans le cadre des préparatifs du Sommet de 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il pourrait être utile d'organiser une réunion sur les mécanismes innovants du financement du développement. Cependant, il faut bien comprendre que de tels mécanismes ne sauraient se substituer à la réalisation de l'objectif déjà fixé d'une Aide publique au développement (APD) qui atteigne 0,7% du Produit national brut (PNB). La déléguée mexicaine se félicite du résumé que le Président du Conseil économique et social a présenté au sujet de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les Institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (la CNUCED) (réunion qui s'est tenue à New York le 27 avril 2009) (A/64/76-E/2009/60); cependant, M^{me} Rovisora souhaiterait que ce type de réunion soit plus interactive et plus souple – de même que les manifestations spéciales prévues au sujet des travaux de la Commission.

7. **M. Rai** (Népal), qui prend la parole au nom des pays les moins avancés, déclare que les crises alimentaire et énergétique mondiales, aggravées par la crise économique et financière plus récente, et qui est également mondiale, ont porté un coup très sérieux à la lutte contre la pauvreté et au processus de réalisation des OMD. Si la Conférence d'examen de Doha de 2008

a été effectivement un pas important dans le sens de l'application du Consensus de Monterrey de 2002, il faut, aujourd'hui, considérer le suivi de la Conférence de Doha comme la priorité des priorités, en particulier en matière de financement du développement. À cet effet, il faut lancer, dans le cadre de l'Assemblée générale, un processus intergouvernemental efficace et intégrant. Et, parallèlement, le Groupe de travail constitué en vue d'assurer le suivi des décisions de la Conférence sur la crise économique et financière mondiale devrait s'efforcer d'aller au-delà de l'action déjà engagée. La crise actuelle ne doit pas être un alibi pour revoir à la baisse les objectifs de développement approuvés au niveau international; au contraire, cette crise exige plus que jamais un esprit de partenariat mondial. Le projet d'examen, en 2010, des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des OMD devrait être une nouvelle occasion de redynamiser le programme de développement – y compris les engagements pris en matière de financement du développement pour les cinq années qui nous séparent de l'achèvement des OMD, prévu pour 2015, et ce, d'autant plus que la crise actuelle a révélé l'insuffisance des décisions prises au cours de la dernière décennie en matière d'aide aux pays les moins avancés. Ces pays ont besoin d'une aide internationale plus ciblée et renforcée. Les institutions financières multilatérales devraient davantage internaliser le coût et les avantages de l'innovation financière pour chaque pays; elles devraient également intégrer un processus d'analyse prudentielle, et, enfin, éviter les excès de régulation, sans imposer aux pays en développement un modèle donné de financement du développement. Les sources innovantes de financement doivent être encouragées – notamment le microfinancement –, de même que des engagements plus importants en matière d'Aide publique au développement.

8. Du fait de leur vulnérabilité très marquée, les pays les moins développés sont concernés par l'impasse du Cycle de négociations de Doha et la résurgence du protectionnisme; dès lors, les pays développés devraient garantir l'accès détaxé des produits des pays les moins avancés aux marchés mondiaux, un système d'allègement de leur dette, ainsi que d'autres mesures visant à renforcer leurs capacités. Les Nations Unies ont un rôle de coordination important à jouer pour aider les pays les moins développés à surmonter la crise; et, en collaboration avec les institutions de Bretton Woods, l'ONU devrait favoriser une approche globale de la réforme, au

niveau mondial, du financement du développement. En outre, étant donné que l'on a fait l'expérience de l'insuffisance des tentatives de régulation et de contrôle aux niveaux mondial et national, il conviendrait de prendre des mesures susceptibles de rétablir la confiance, de garantir le bon fonctionnement des marchés financiers, de permettre un contrôle plus strict de ces marchés et une réforme du système financier mondial.

9. **M. Wang Qun** (République populaire de Chine) déclare que le développement ne peut se passer de ressources financières, car c'est cela qui permettra de combler l'écart entre le Nord et le Sud. Cependant, en dépit de quelques progrès en ce qui concerne la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, il faut s'attaquer concrètement au problème du déficit de longue date du processus de développement. Depuis le début de la crise financière actuelle, les pays en développement doivent faire face à une réduction des exportations, à une fuite des capitaux, à un non-respect des engagements pris en matière d'Aide publique au développement, à un coût accru du financement externe et à une hausse du chômage; les résultats durement obtenus par les pays en développement risquent d'être balayés du fait du manque de ressources financières.

10. Si le financement du développement est d'abord et avant tout à la charge de chaque État, l'aide de la communauté internationale n'en est pas moins essentiel. Les pays développés devraient établir des calendriers réalisables en vue d'atteindre l'objectif d'une aide publique au développement à hauteur de 0,7% du PNB – aide qui ne doit pas être soumise à des conditions préalables –, et faire bénéficier les pays en développement d'un nouvel allègement de leur dette. Quant aux institutions financières internationales, elles devraient mettre en place des mécanismes de soutien financier pouvant constituer une réponse rapide aux problèmes des pays en développement, et – réaffirme le délégué chinois – donner la priorité à une aide financière non soumise à des conditions très strictes. Les pays à bas revenus bénéficieraient alors non seulement d'un type de financement souple et non concessionnel – type de financement précisément recommandé par le Fonds monétaire international –, mais aussi de la création d'un mécanisme plus efficace pour résoudre le problème de la rareté des crédits. En outre, le protectionnisme devrait être rejeté par tous les pays, dans la mesure où le commerce est le

principal moteur de la reprise économique. Toutes les parties concernées devraient inciter à une conclusion positive du Cycle de négociations de Doha – cela étant indispensable au processus de libéralisation du commerce mondial; et, d'autre part, on doit continuer à déployer des efforts en vue de réformer l'organisation financière internationale. Il conviendrait notamment de prendre des mesures en vue d'une participation accrue des pays en développement aux institutions financières internationales, et d'une révision des mécanismes de surveillance des processus financiers internationaux.

11. **M^{me} Gervasi** (Pérou) déclare que les pays en développement ont été durement touchés par la crise économique et financière actuelle – notamment des pays tels que le Pérou, qui, ces dernières années, se sont efforcés d'élargir et de diversifier leurs marchés étrangers. Par conséquent – affirme Mme Gervasi –, il faut absolument éviter tout protectionnisme et conclure sans délai le Cycle de négociations de Doha. Il importe également que la communauté internationale apporte son aide aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises qui, dans les pays tels que le Pérou, sont de plus en plus intégrées au processus de production et aux filières d'exportation; dès lors, toutes ces entreprises contribuent également à la lutte contre la pauvreté. Dans le même esprit, la coopération financière devrait davantage se concentrer sur la recherche, l'innovation et les technologies, ainsi que sur le renforcement des ressources humaines.

12. En tant que pays particulièrement vulnérable au changement climatique – ajoute la déléguée péruvienne –, et bien qu'il ne soit pas l'un des principaux contributeurs à ce changement, le Pérou craint que les initiatives prises au niveau mondial face à ce phénomène ne soient également affectées par la crise. Les ressources que le Pérou doit consacrer à la lutte contre les effets du changement climatique sont autant de crédits en moins que le pays pourrait consacrer aux besoins fondamentaux de la population et à la réalisation des OMD – notamment l'objectif de réduction de la pauvreté. Étant donné la dégradation de l'environnement, la question de l'adaptation au changement climatique devrait être l'un des éléments fondamentaux des décisions prises au niveau international en matière de développement du financement. Par conséquent, la prochaine Conférence de Copenhague devra relever le défi consistant à prévoir le financement des mesures qui s'imposent; le

Pérou a précisément présenté des propositions à cet effet.

13. **M. Aguiar Patriota** (Brésil) déclare que son pays reste totalement engagé vis-à-vis du processus de financement du développement et du programme global défini dans le cadre du Consensus de Monterrey; avec la Déclaration du Millénaire et les conclusions du Sommet mondial, le Consensus de Monterrey propose de saines orientations pour l'action à venir. Cependant, le ralentissement économique actuel impose de revoir globalement l'organisation financière internationale afin de corriger les erreurs passées, et d'atteindre véritablement les objectifs de développement approuvés au niveau international.

14. Dans les pays en développement – poursuit le délégué brésilien –, certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne la mobilisation de ressources nationales pour le développement, notamment du fait que ces pays ont commencé à mener prioritairement des politiques prenant en considération les besoins des plus pauvres, et qu'ils ont adopté des mesures de renforcement de la protection sociale, de stabilisation des marchés financiers et de mise en place d'infrastructures importantes. Toutefois, il faut encore élaborer des mesures visant à la mise en œuvre de politiques qui aillent à contre-courant des cycles actuels – dans l'esprit du nouveau consensus sur les politiques macroéconomiques prudentielles. Il conviendrait également d'établir des mécanismes de régulation en vue de prévenir la volatilité des flux financiers internationaux du secteur privé; enfin, il conviendrait aussi de prendre des mesures permettant de poursuivre la baisse du coût des versements d'argent depuis l'étranger.

15. Le commerce international, durement frappé par la crise, et notamment par la non-disponibilité de crédits, est un problème dont doivent se saisir les Nations Unies, en coopération avec les organismes pertinents. Le Brésil est particulièrement préoccupé par l'absence de progrès du Cycle de négociations de Doha; celui-ci devrait se conclure en 2010 sur la base des éléments déjà acquis. Il est également regrettable – poursuit M. Aguiar Patriota – que l'Aide publique au développement reste très en deçà du niveau approuvé à l'échelon international – niveau qui, d'ailleurs, est déjà trop bas.

16. Aujourd'hui, des mesures dynamiques sont nécessaires si l'on veut éviter une nouvelle crise en

matière d'endettement. Le prochain Dialogue de haut niveau sur le financement du développement constituera une occasion unique d'envisager de telles mesures – parallèlement à d'autres mesures, visant à permettre la réalisation des objectifs de développement approuvés au niveau international; le fait de situer le financement du développement au niveau qui s'impose est la condition majeure du respect de ces objectifs. Le projet de mécanisme international de suivi devrait permettre de faire du financement du développement l'une des priorités des programmes mondiaux. Le délégué brésilien forme l'espoir que ce processus sera porté par un organe permanent – sur le modèle de la nouvelle entité composite des Nations Unies chargée des questions d'égalité entre les sexes.

17. La question majeure est celle de la mobilisation de ressources financières pour le développement. Dès l'origine, le Brésil a participé à un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, et les autorités brésiliennes sont tout à fait prêtes à explorer de nouvelles voies pour la mobilisation de ressources supplémentaires. Par conséquent, le Brésil se félicite de la prochaine réunion ministérielle de Paris, qui doit être consacrée à l'étude de la faisabilité technique et juridique d'une taxe sur les transactions financières internationales.

18. **M^{me} Blum** (Colombie) déclare que la situation économique mondiale exige que l'on redouble d'efforts pour mettre en œuvre le Consensus de Monterrey. Pour sa part, la Colombie a déjà agi conformément aux politiques et engagements définis dans le cadre du Consensus – notamment par la promotion de mécanismes innovants tels que le microfinancement : ce type de mécanisme contribue de manière appréciable au développement social et au progrès des petites et moyennes entreprises, car le microcrédit est l'une des meilleures solutions – et l'une des moins coûteuses – aux problèmes posés par la crise économique mondiale. Cependant, il est également évident que, dans le contexte de la mondialisation actuelle, l'économie des pays en développement a besoin de l'aide internationale et d'un accès aux marchés mondiaux. C'est la raison pour laquelle la Colombie est préoccupée par les tendances protectionnistes que l'on a pu observer récemment. La Colombie reste engagée dans le sens d'une approche multilatérale et de coopération – laquelle est essentielle pour créer les conditions du financement du développement et répondre aux menaces qui pèsent sur

le développement, notamment le terrorisme. En conclusion, M^{me} Blum souligne que l'Aide publique au développement est de plus en plus importante pour les pays à moyens revenus, étant donné le recul des flux financiers internationaux (y compris les versements des émigrés) – cette baisse étant due, bien sûr, à la crise actuelle.

19. **M. Briz Gutiérrez** (Guatemala) déclare que la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et sa Déclaration finale ont constitué un temps très fort de l'action des Nations Unies en matière de développement, et ont témoigné de l'importance du rôle de l'ONU dans des domaines autrefois exclusivement réservés aux institutions financières multilatérales. Le Consensus de Monterrey a donné un véritable coup de fouet à l'aide publique au développement, et permis des progrès en matière d'allègement de la dette ; en revanche, le Consensus de Monterrey n'a pas eu d'effets sur le commerce, si bien que bon nombre de problèmes systémiques identifiés en 2002 ne sont toujours pas résolus, et se sont même aggravés du fait de la crise actuelle. Aujourd'hui, la question majeure est celle du suivi du Consensus de Monterrey, étant donné que l'on n'a pas encore su développer les nouvelles interactions entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, et que les ressources allouées au Bureau des Nations Unies pour le financement du développement n'ont pas été suffisantes à l'accomplissement du mandat très large de cet organe. À cet égard, il se peut qu'un processus intergouvernemental intégrant et approprié – tel qu'il est proposé par la Déclaration de Doha – soit l'une des solutions possibles; la question reste ouverte et devrait retenir l'attention de la Commission.

20. La deuxième préoccupation – poursuit le délégué du Guatemala – est que la récente Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son mécanisme de suivi pourrait conduire à une voie parallèle au processus de Monterrey, plutôt que de contribuer à ce dernier – notamment du fait de la mise en place d'un Groupe de travail ad hoc, aux termes de la résolution 63/305 de l'Assemblée générale. Même si les processus de Monterrey et de la Conférence sur la crise économique et financière mondiale ne sont pas exactement identiques, il y a des liens assez importants entre eux; par conséquent, il importe de traiter ces deux processus comme faisant partie du même programme global de promotion concertée du développement. Il faut garder cela à l'esprit, en particulier dans la

perspective du prochain Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, et dans le contexte de l'action du Groupe de travail ad hoc – d'autant plus que les deux processus en question ont lieu sous l'égide de l'Assemblée générale.

21. **M. Osuga** (Japon) déclare que la délégation japonaise soutient l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport (A/64/322) pour la protection des pauvres par le maintien de l'emploi et de conditions de vie décentes, ainsi que par des dépenses sociales ciblées; dans ce contexte, le Japon envisage de renforcer la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, dans le cadre des efforts considérablement accrus pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. D'une part, les pays donateurs doivent respecter leurs engagements pour la réalisation de ces objectifs; mais, d'autre part, les pays en développement doivent aussi assumer leur propre rôle dans ce domaine. La résolution du Conseil économique et social sur le renforcement et une efficacité accrue du processus intergouvernemental intégrant en vue d'assurer le suivi du financement du développement, cette résolution, donc, a été une contribution opportune et utile au renforcement de la coopération internationale de tous les acteurs concernés; dans ce contexte, M. Osuga espère un débat animé lors du Dialogue de haut niveau prévu en novembre 2009. Le Japon a rejoint, en 2008, le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, et espère en particulier l'échange d'informations sur ce sujet.

22. **M. Maksimychev** (Fédération de Russie) déclare que, dans le contexte des discussions actuelles, l'Assemblée générale a deux objectifs prioritaires : tout d'abord, l'examen des recommandations du Conseil économique et social sur le renforcement du processus intergouvernemental visant à assurer le suivi du financement du développement, et, deuxièmement, sur la base de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et des Conclusions de la Conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement, poser les fondements de l'adoption d'accords politiques lors de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, prévue en 2010. Les recommandations du Conseil concernant de nouvelles modalités pour ses travaux ne nécessitent plus de débat, et pourront être d'ores et déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Quant aux recommandations relatives aux travaux de l'Assemblée, elles visent une utilisation plus efficace des mécanismes existants – y compris le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Il faut rechercher en priorité une cohérence accrue des résolutions de l'Assemblée – à la fois celles qui concernent le financement du développement et celles relatives aux questions macroéconomiques. Dans cette perspective, il sera peut-être nécessaire de modifier l'ordre du jour et le programme de travail de la Commission. La délégation de la Fédération de Russie a présenté des propositions très précises dans ce sens, lors de la session de fond de 2009 de la Commission.

23. La délégation russe espère que la Commission adoptera un projet de résolution conséquent sur le suivi du financement du développement – à savoir un texte susceptible de refléter les conceptions majeures du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Les débats qui pourront avoir lieu sur un tel projet de résolution devraient tenir compte des discussions concernant déjà ce que l'on appelle l'« ensemble macroéconomique » – et qui recouvre notamment la dette extérieure, le commerce et le système financier international; et il faudra également prendre en considération les conclusions du prochain Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. La délégation de la Fédération de Russie attend avec intérêt une décision rapide au sujet des modalités de ce Dialogue – y compris les thèmes des tables rondes, qui devraient refléter l'équilibre des priorités définies dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. La Note du Secrétaire général sur le Projet d'organisation des travaux du Dialogue de haut niveau (A/64/377) ne prévoit pas d'auditions de la société civile et du monde des affaires – auditions qui, traditionnellement, ont lieu avant ce type de dialogue; cette lacune est probablement due à un manque de temps en termes de préparation du dialogue. Enfin, le délégué russe souligne que la position de la Fédération de Russie sur le financement du développement a été définie dans les déclarations de la délégation russe sur les questions macroéconomiques, et sera précisée lors du Dialogue de haut niveau.

La séance est levée à 11 h 55